INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE DE RANCE

RENTREE SCOLAIRE 2015-2016

Quelles démarches ?

ETAPE 1

Se rendre à la mairie de votre domicile avec les documents suivants :
- livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- justificatif de domicile récent

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription.

ETAPE 2

A partir du vendredi 06 mars 2015, contacter le directeur de l'école maternelle, M. FOLLIET, au 04.74.00.83.44 afin de convenir d'un rendez-vous lors des permanences prévues après la classe.

Dates des permanences :
- FIN MARS ET AVRIL 2015

Le directeur procédera à l'admission définitive de votre enfant sur présentation :
- du certificat d'inscription délivré par la mairie
- du livret de famille ou d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant
- du carnet de santé (vérification DT Polio)
- en cas de changement d'école, d'un certificat de radiation
- en cas de divorce ou séparation, du jugement fixant l'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant

Pour information : Les enfants nés en 2013 ne seront pas accueillis à l'école maternelle pour cette année scolaire 2015-2016.

ECOLE MATERNELLE DE RANCE - 88 rue de la mairie 01390 RANCE
Tél : 04.74.00.83.44 e-mail : ce.0010256y@ac-lyon.fr
site web : http://ecolerancetoussieux.free.fr